Le Nord

ADMINISTRATION
LLE, 15, rue d'Angleterre, LILLE

BUREAU D'ANNONCES
1, rue des Sept-Agaches, Grand'Place

CONDITIONS	
r la poste. Un an	20 francs
mois	10 francs
ois mois	5 francs
par'em. non-limitrop. et Etrang.	port en sus

PUBLICITÉ		
Annonces	la ligne	0,40
Réclames	—	0,75
Faits-divers	—	1,50
Chronique locale	—	4,00

TEMPÉRATURE

Lille, le 9 juin.

nimum, nuit, abrité 10-0
nimum, nuit, découvert.... 9-2
rface du sol, 8 h. du matin 14-1
mètre de profondeur...... 13-6
l'air à l'ombre........ 15-6
ximum, jour, à l'ombre.... 19-0
ximum, jour, au soleil..... 20-0
t hygrométrique (8 h. m.) ...74
t du ciel : Nuageux.
ection du vent : O.

aromètre. — Le 7 juin (8 h. matin) la pression est de 770 m/m 10 juin (8 heures du matin) la ssion est de :

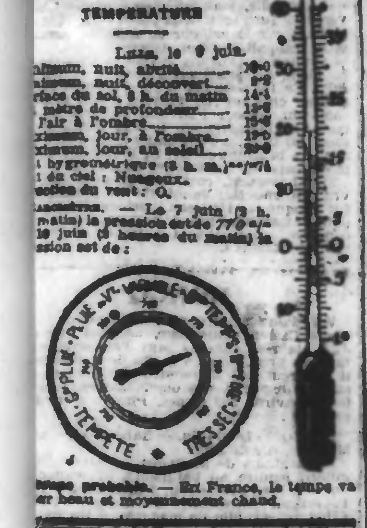

emps probable. — En France, le temps va er beau et moyennement chaud.

ne suis pas de la famille

omme tous mes collègues du Conseil icipal de Paris et du Conseil général la Seine, j'ai reçu, la veille de la « panonisation d'Emile Zola, une invitation sonnelle à me rendre à cette cérémonie. carte numérotée qui m'était adressée ciait même cette indication accessoire : La tenue est l'habit noir ». Pourquoi abit noir ? à dix heures du matin ? Je suis cependant pas un des « messieurs la famille », comme disent lamentablent les ordonnateurs des pompes funès.

autre indication curieuse sur le même rceau de carton : pour guider la recherde la place numérotée qui m'a été assiée, un timbre en caoutchouc apposé sur carte m'apprend que ladite place est s le « transept gauche » Fi ! Mesurs, « transept » est un terme quasint réservé aux monuments religieux : -vous donc si cléricaux que vous n'ayez trouver quelque autre terme, vingt ans ès avoir désaffecté l'église Sainte-Geneve pour en faire votre Panthéon ?

des d'ailleurs qui porte mieux l'emnte cléricale que l'ordonnance de la émonie laïque organisée en l'honneur Zola. Toute l'imaginative du protocole des Loges maçonniques n'a pas conçu tre chose qu'un programme musical des s quelconques, encadrant une manière raison funèbre prononcée par le minis- de l'instruction publique, qui est bien a des plus piètres orateurs du Parlent et qui n'a même pas cette sensiblerie garde que l'on retrouve si habituellent chez ses coreligionnaires, les huguets cévenols.

Faiblement, l'enthousiasme, l'élan, ont t défaut de manière totale. Et je ne rle pas ici de la foule qui a été très netnent, très violemment hostile. Je parle ceux-mêmes qui se sont constitués les trepreneurs de l'apothéose : eux aussi, algré l'habit noir, semblaient n'être pas le la famille » et le crier éperdument r tous leurs gestes, par toute leur attile.

Et jamais il n'est apparu plus clairent combien, malgré les passions, les mes et les négations furibondes, la ra- le tempérament national réagissent et us dominent, à l'heure même où nous sayons de les violenter davantage. Je is sûr que dans l'âme de tous les Frans qui ont voulu exalter et magnifier la, un murmure s'est élevé, de protestan et de honte, — le murmure des morts qui parlent ».

Les grands morts du Panthéon, les Carnot et les Montebello, parlaient davantage à la foule peut-être. Mais aux intellectuels, aux raffinés du dilettantisme politique ou littéraire, ces voix si hautes, si nobles, sont inintelligibles, et une longue habitude leur permet de se soustraire à leur importunité. Mais ce que nul ne peut sincèrement nier, c'est le frémissement de ses fibres les plus intimes.

Il ne s'agit point ici de politique, et le Paris qui s'est trouvé unanime pour saluer très bas la dépouille d'un homme politique comme le président Carnot, s'est toujours incliné devant le mystère de la mort. Le mal accompli par Zola quand il se jeta, par besoin de réclame et de lucre, au travers de nos luttes civiles, ce mal même aurait pu être oublié : Clémenceau et Picquart ne sont-ils pas ministres ?

Ce qui, au contraire, ne sera jamais pardonné par Paris, par la France, par aucun Français, c'est que Zola a été l'adversaire de notre race, et l'ennemi constant de la grandeur nationale. Ce qui soulève toutes les indignations, c'est que Zola a insulté bassement les ouvriers, les paysans et les soldats de France, et que, grâce à la solidarité qui unissait naturellement à tous nos adversaires ce fils d'étranger, l'Europe, le monde entier ont proclamé avec enthousiasme, avec délire, l'exactitude des caricatures faites par le romancier du peuple dont il était l'hôte.

Zola fut anti-français ; il l'était constitutionnellement, si l'on peut ainsi dire, — et voilà pourquoi jamais il ne sera pardonné. En 1870, dans la force de l'âge, il se dérobait au devoir militaire et il écrivait, au lendemain de la capitulation de Metz : « Tout va bien ! » — Tout allait bien — pour lui — parce qu'il espérait une préfecture ! Il n'eut pas sa préfecture, mais il se vengea de ses propres lâchetés et de ses personnelles terreurs en écrivant la « Débâcle » !

Si l'on n'a pas séjourné hors de France, on ne peut pas se rendre compte du mal que nous a causé Emile Zola. Tous les tenants de la grande conspiration internationale dirigée contre notre pays ont répandu à profusion ses romans abominables, en les présentant comme la peinture exacte et véridique de notre race et de nos mœurs, en sorte que, pour la foule cosmopolite, nos vaillants travailleurs de France sont, à de rares exceptions près, des Coupeau abrutis d'alcool et lâches devant la saine besogne.

Encore une fois, on ne sait pas assez chez nous le mal qu'au dehors nous a fait, nous fait chaque jour le roman infâme de Zola. On ne le sait pas, mais il n'est personne qui n'en ait confusément l'instinct ; et c'est cela qui paralyse tout l'élan chez les associés même de Zola pour le chambardement de nos institutions militaires et judiciaires.

On peut mettre Zola au Panthéon ; on y a bien mis Marat ! La justice du peuple — qui n'est que l'expression sublime d'une tradition vieille de quatorze siècles, — le verdict de la foule indignée peut-être bientôt aux cendres de Zola le même traitement que subirent celles de Marat : la Seine coule toujours au bas de la Montagne Sainte-Geneviève. Ce qui est certain, en tous cas, c'est que Zola ne demeurera pas au Panthéon : la Patrie ne peut être reconnaissante à l'un de ceux qui se sont le plus constamment efforcés de l'amoindrir, et l'on ne peut donner place dans le tombeau de famille au fils adoptif qui a insulté sa mère !

Joseph DENAIS-DARNAYS.

◆◆◆

Nous prions instamment nos lecteurs et amis de demander à MM. les Notaires de confier à la CROIX DU NORD, les insertions légales qui sont de leur ressort.

Bureau des annonces de la « Croix du *Nord* », 1, Rue des Sept-Agaches (Grand'-Place), Lille.

◆◆◆

FÊTES JUBILAIRES
de Lourdes
Pèlerinage diocésain
du 29 Juin au 4 Juillet

Le Comité prie instamment les personnes qui se sont fait inscrire d'envoyer au Bureau central 15, rue d'Angleterre, à Lille, le prix des billets qu'elles ont demandés.

Il est absolument nécessaire que le Comité sache avant samedi prochain le nombre de places dont il peut encore disposer.

Prix des places : aller et retour

	1re cl.	2e cl.	3e cl.
d'Hazebrouck	134.00	85.50	58.50
Armentières	131.00	84.50	57.00
Lille	128.00	84.00	56.50
Seclin	127.00	83.00	55.50
Douai	125.00	82.50	54.50
Somain	124.00	82.00	54.00
Cambrai	123.00	80.00	53.50
Busigny	122.00	79.00	52.50

Gazette du Nord

On annonce la mort :

— A **LILLE**, de **M. Jules Stasle**, commerçant, décédé dans des sentiments admirables de piété, après plusieurs semaines de pénibles souffrances. Le défunt était un lecteur de la « Croix », qu'il aimait pour la doctrine sûre et solide dont elle remplit ses colonnes.

Les funérailles auront lieu vendredi prochain, à dix heures, en l'église de Notre-Dame de Consolation, sa paroisse.

— Lundi, eurent lieu, à **WAMBRECHIES**, les funérailles de **M. Victor Lebouck**, conseiller municipal et membre du Conseil de paroisse. L'assistance était considérable : l'église était remplie. Les nombreux amis qu'avait su se faire M. Leboucq, par son amabilité et ses services rendus, étaient venus en foule lui donner une dernière marque d'affection et de reconnaissance. Le Conseil municipal, au complet, suivait le cercueil. Les coins du poêle étaient tenus par MM. De Montigny, Dillies, ancien maire de Marquette, Cokelaer et Louis Lelong, conseillers municipaux et cultivateurs de Wambrechies.

Le deuil était conduit par les fils du défunt accompagnés de M. le chanoine Fremaux, doyen de la Madeleine à Lille, M. le Supérieur de l'Institution de Bailleul; MM. les abbés Vandehoute et Ducoulombier professeurs à Bailleul, et M. l'abbé Beun, vicaire à Halluin.

La levée du corps a été faite par M. le Curé de Wambrechies. Au cimetière deux discours ont été prononcés.

M. Alphonse Etienne, adjoint au maire, au nom du Conseil municipal, a dit les regrets que laissait le défunt dans le cœur de tous, au milieu du conseil municipal et dans la commune tout entière ; il a fait l'éloge « du père bon et aimant, de l'époux dévoué, de l'ami fidèle » qu'avait toujours été M. Leboucq.

M. de Montigny a rappelé les qualités éminentes du cultivateur, son amour pour la terre et le travail, les récompenses reçues à plusieurs reprises pour ses beaux succès dans la culture.

Puissent ces marques d'affections et ces regrets unanimes, avec les prières de tous, consoler cette famille si éprouvée.

— Lundi, à dix heures ont eu lieu, à **OSTRICOURT**, au milieu d'une affluence des plus considérables, les funérailles de **M. Léon Duquesne-Dubois**. A neuf heures trois quarts, la levée du corps a été faite par M. Delattre, curé de la paroisse.

En tête marchaient la Fanfare « La Lyre Musicale d'Evin-Malmaison », la Société de secours mutuels « La Prévoyance » dont le défunt était membre honoraire ; la société des sapeurs-Pompiers d'Evin-Malmaison, dont M. Duquesne faisait partie ; la société du syndicat indépendant. Une délégation de sapeurs-pompiers d'Ostricourt avait pris place dans le cortège.

Au cimetière, M. Jules Caron, délégué du syndicat indépendant, s'est exprimé en ces termes :

Mesdames, Messieurs, chers Camarades,

Une voix plus éloquente que la mienne devait se faire entendre ici, celle de notre ami M. Dombrey-Schmitt. Mais celui-ci, empêché par une tournée de conférences qu'il accomplit en ce moment dans les Ardennes, m'a prié de le remplacer dans cette triste et pénible circonstance.

Je viens donc, au nom de tous mes camarades, saluer une dernière fois la dépouille mortelle de Léon Duquesne :

Cher Duquesne, tu fus un homme de bien aimant à rendre service. Les membres de la section syndicale d'Evin-Malmaison le savent; toujours ils se souviendront de la grande part que tu as prise dans la fondation de ce groupement exclusivement professionnel et mutualiste. Tu as fait plus : après avoir aidé à cette création, tu as accepté le titre de membre honoraire, donnant ainsi généreusement tes conseils, tes loisirs et même de ton argent.

Tu fus un bon époux, un bon père. Aussi, en te saluant une dernière fois, nous sommes convaincus que maintenant, dans un monde meilleur, tu jouis de la récompense que le bon Dieu réserve à ceux qui le servent et aiment leur prochain.

Au revoir, cher Duquesne, au revoir, cher bienfaiteur. Puisse l'immense sympathie de cette foule atténuer dans la mesure du possible l'éternelle douleur de ceux que tu laisses, de ta femme, de ta fille, de ta famille et de tes nombreux camarades et amis !

Au revoir, Duquesne, mon vieux compagnon de travail !

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH (7 ans et 7 quarant.)

— On annonce les fiançailles de **Mlle Germaine Marie**, petite-fille de M. Marie-Souffiet, ancien maire de **LANDRECIES**, avec **M. Adrien Carpentier**, brasseur à **AULNOYE**.

LES GRÈVES

A LILLE

Chez les maçons. — Les maçons se sont réunis mardi matin à l'Hôtel des Syndicats et ont décidé d'adresser à la Chambre Syndicale des Entrepreneurs une lettre demandant une nouvelle entrevue à laquelle assistera une délégation de vingt ouvriers.

A la sortie de la réunion, les grévistes, se sont dirigés, au nombre d'une centaine, vers Canteleu-Lomme, ont fait une promenade sentimentale jusque onze heures et demie, débauchant, en cours de route, quelques ouvriers timides. Quant aux patrons, ils attendent toujours leurs premières offres.

A LOMME

Grève des blanchisseurs

Depuis quelques jours une certaine agitation fermentait dans les nombreuses blanchisseries disséminées à Lomme, au Marais-de-Lomme et à Lambersart, et aussi à Lille, quai de l'Ouest, avenue Butin et chemin des Bois-Blancs.

Un mécontentement très vif régnait parmi les garçons blanchisseurs particulièrement au Marais-de-Lomme où les conditions de travail étaient, dit-on, très défavorables comparativement à celles des autres villages. On y travaille onze heures par jour au lieu de dix.

Aussi des pourparlers étaient en cours avec les patrons ; mais ceux-ci refusant tout changement appréciable, la grève générale fut décidée et dès mardi matin les blanchisseurs de 50 maisons du Marais-de-Lomme, 48 de Lomme et 12 de Lille, représentant environ 150 grévistes, chômaient.

Après quelques délibérations à l'estaminet Dreuse, du Marais-de-Lomme, ils sillonnaient les rues de Lomme et de Lambersart afin d'entraîner dans leur mouvement les ouvriers réfractaires.

Voici quelles sont leurs principales revendications :

1. Dix heures de travail pour tout garçon blanchisseur, sans diminution de salaire ; que toute heure supplémentaire soit gratifiée ;
2. Suppression du travail le dimanche, et en cas de force majeure, que le travail soit payé avec une augmentation de 50 o/o, soit une heure et demie pour une heure ;
3. Que tout garçon blanchisseur ait le droit de laver son linge ;
4. Qu'il soit accordé un jour de fête par an ; l'assemblée a choisi le lundi de Sainte-Anne.

La première journée de grève a été relativement calme ; seules, quelques bousculades se sont produites entre les gendarmes et les grévistes, mais aucune violence n'a été commise et aucune arrestation n'a été opérée.

Quelques voitures conduites par des non-grévistes ont été arrêtées ; on en a fait descendre les ouvriers blanchisseurs et les patrons seuls ont pu continuer leur route.

Dans la soirée les patrons du Marais-de-Lomme, ont tenu une réunion à l'Estaminet Saint-Eloi et ont décidé de fermer leurs blanchisseries pendant huit jours.

De leur côté les patrons de Lomme se sont réunis à huit heures à leur siège, à la Carnoy, Estaminet Trédez.

Cette grève va entraîner le chômage d'un millier de repasseuses employées dans les blanchisseries ci-dessus désignées.

Les patrons ont accepté à l'unanimité les revendications présentées par le syndicat des garçons blanchisseurs, sauf en ce qui concerne le lavage du linge ; ils ont décidé que le travail du dimanche serait payé à l'heure, proportionnellement au salaire actuel, avec une augmentation de 0,05 centimes l'heure.

Les délégués du syndicat ouvrier, à qui ces décisions ont été communiquées, les ont transmises à leur syndicat qui décidera de la continuation ou de la cessation de la grève.

A ROUBAIX

Chez les maçons. — La situation reste la même. Pas d'incidents et pas de nouvelles reprises. Les cortèges de grévistes continuent à être interdits.

On se rend parfaitement compte que beaucoup de maçons, fatigués de la grève, voudraient reprendre le travail. Ils n'osent pas et disent qu'ils ne rentreront pas aux chantiers avant que les chefs d'équipe leur aient donné l'exemple.

L'impression est que la grève touche ici à sa fin.

Chez M. Motte-Bossut. — Les ouvriers en grève ont demandé l'arbitrage du juge de paix.

Les gros lots

DIX MILLE FRANCS

Un Valenciennois, M. Paul Graver, coiffeur, place du Commerce, 5, a gagné un lot de 10.000 francs.

DEUX CENTS MILLE FRANCS

Le deuxième lot de la loterie des Enfants tuberculeux de Saint-Pol-sur-Mer vient d'être gagné par une Calaisienne, Mme veuve Louise Sailly-Goret, demeurant 32, boulevard de l'Egalité.

Mme veuve Sailly est née à Calais en 1857. Elle est, par conséquent, âgée de 51 ans. Ses parents étaient de modestes travailleurs.

Aussi, dès l'âge de neuf ans, la gagnante d'aujourd'hui fut-elle mise en apprentissage dans les ateliers de tulle.

Mariée, Mme Sailly avait eu deux enfants : un fils avec lequel elle demeure 82, boulevard de l'Egalité, qui est lui-même marié et père de cinq enfants et travaille comme ouvrier tulliste ; une fille, mariée à Lille, avec un dépositaire de journaux, mais restant sans enfants.

Il y a dix-sept ans que Mme Sailly, est veuve.

Pèlerinage Eucharistique de Mouvaux

Dans notre compte-rendu d'hier nous avons omis de dire que les décorations étaient dues au talent de M. Lefebvre-Parent, tapissier, à Lille.

Nous tenons à réparer cet oubli.

DEUX PERSONNES BLESSÉS
EN GARE D'HAZEBROUCK

Un voyageur, M. Chenu, en traversant une voie, eut le pied pris entre deux rails. Un train arrivait. M. Chenu parvint à se dégager, mais il tomba la tête contre un boulon et se fit au crâne une blessure assez grave.

Il a pu repartir pour Baisieux à 1 h. 50.

—o—

La garde-barrière du Nouveau-Monde, Mme Marie Genêt, 55 ans, a été prise en écharpe par la locomotive qui allait se mettre en tête du train allant à Dunkerque.

Elle a une jambe coupée.

Le fils de la blessée, soldat au 110e, arrivait à ce moment de Dunkerque. On devine sa pénible surprise.

Un homme broyé à Bourbourg

Lundi matin, à l'arrivée du train qui part de Dunkerque à 5 h. 25, le chef de gare était informé qu'un cadavre était étendu sur la voie ferrée, à cinq cents mètres de la station.

Le corps était placé en biais entre les rails ; la tête avait été projetée à deux mètres ; les yeux étaient restés grands ouverts. Un peu plus loin, le bras droit gisait contre un rail ; la main littéralement broyée, était collée sur les traverses de la voie.

C'était le cadavre d'un ouvrier de ferme, Adolphe Hubeau, 19 ans, né à Audenne, près de Bruxelles.

Le malheureux avait été vu, la veille, à la ducasse de Saint-Georges. Dans ses poches on n'a pas retrouvé un sou.

On recherche s'il faut attribuer cette mort à un meurtre, à un accident ou à un suicide.

UN TRAIN DE MARCHANDISES
TAMPONNE
une machine en manœuvre
près de BOULOGNE-SUR-MER
Deux morts — Deux blessés

Le train de marchandises numéro 8703 arrivait mardi matin en gare d'Outreau, près de Boulogne-sur-Mer, sur la ligne de Boulogne-Amiens, lorsque le mécanicien s'aperçut que la voie était occupée par une machine en manœuvre.

Il essaya de stopper ou tout au moins d'atténuer le choc, mais il ne put y parvenir et le tamponnement se produisit, terrible.

La secousse s'était répercutée sur tous les wagons qui sortirent des rails ; ceux-ci furent défoncés et la voie obstruée de débris de toute nature.

On a, malheureusement, à déplorer la mort du chauffeur et du mécanicien du train de marchandises restés sur leur machine. Le conducteur et le garde-frein ont été sérieusement blessés.

Les trains de voyageurs ont subi de ce fait des retards considérables. Plusieurs équipes d'ouvriers ont été envoyées sur les lieux de l'accident pour opérer le déblaiement. En attendant que la voie soit dégagée, les rapides Paris-Calais ont été détournés sur Arras au lieu de passer par Amiens.

Les voyageurs d'un train formé à Etaples sont arrivés à la gare du Nord, à Paris, avec plus de deux heures de retard.

Pour d'autres trains on a eu également recours à des transbordements.

Le mécanicien du train tamponneur se nomme M. Lefranc, il était âgé de 45 ans, et habitait Abbeville. Il a été trouvé le torse traversé par une barre de cuivre de part en part. Comme sa machine s'était renversée sur le ballast, des charbons incandescents lui sont tombés sur le corps, qui a été à demi carbonisé.

Le chauffeur se nomme M. Legris, 32 ans, également d'Abbeville. Il porte de profondes blessures à la tête.

Le train qui venait d'Abbeville avait quitté la gare de cette localité avec un retard de deux minutes, qui, paraît-il, n'avait pas été signalé à Boulogne.

Quel que soit l'achat que vous ayez à faire, consultez notre dernière page, vous y trouverez l'adresse d'une bonne maison, où vous aurez dans d'excellentes conditions ce que vous cherchez.

Une villa cambriolée
A LA MADELEINE

A l'angle du grand boulevard Lille-Roubaix-Tourcoing, parsemé de maisons en construction, et de l'avenue Saint-Maur, se dresse, entouré de grands arbres, un château modern-style appartenant à M. Lehembre, dont les fils sont, rue de Béthune, à Lille, négociants en tapis.

Du côté du boulevard, on fait en ce moment quelques travaux qui ont pour but de dégager l'habitation du côté de la nouvelle artère ; ces travaux sont loin d'être terminés ; aussi, de çi, de là, on peut remarquer quelques étroits passages qui donnent accès dans le parc.

Dimanche, à huit heures un quart du matin, les maîtres de céans partaient en automobile pour Ostende, laissant la garde du château à Marcel Vanheynselle, 20 ans, leur concierge depuis trois mois et, en même temps, facteur des postes à La Madeleine.

Ce dernier, rentrant dimanche, vers onze heures du soir, aperçut la porte qui donne accès au salon entr'ouverte ; mais il n'y prêta aucune attention, ses patrons ayant l'habitude de la laisser très souvent ainsi.

Ce n'est que le lendemain que, faisant le tour de l'habitation, il aperçut une glace brisée dans le vestibule qui fait face à l'entrée du côté du boulevard.

Il avertit un garde de La Madeleine, Lagersie, qui, à son tour, prévint M. Bennaud, commissaire.

Celui-ci se rendit aussitôt sur les lieux et constata tout à l'entrée, à côté de la nouvelle grille, de nombreuses traces de pas, les unes assez anciennes, les autres récentes, et, fait à noter, toutes ces traces se ressemblaient.

A côté d'une plate-bande, deux briques et quelques débris de verre ; ces briques avaient servi à défoncer l'épaisse vitre du vestibule qui donne accès à la cuisine.

Toutes les portes du rez-de-chaussée, celles du premier étage et même celle du grenier, qui donne accès à la chambre du chauffeur, avaient été fracturées. Dans toutes les pièces, les meubles avaient été fouillés et leur contenu jeté sur le parquet.

Dans la chambre de M. Lehembre, le coffre-fort avait été renversé sur le plancher, mais les malfaiteurs l'avaient laissé intact.

L'estimation des objets cambriolés étant assez difficile à faire en l'absence des propriétaires, il fallut attendre leur retour.

Ce fut mardi, dans l'après-midi, que M. Lehembre vint au commissariat de La Madeleine déposer sa plainte et indiquer la nature et le montant du vol commis chez lui.

Il déclare que, contrairement à ce que l'on avait annoncé, aucun bijou n'a été enlevé de sa demeure, pour la bonne raison qu'il n'y en avait pas, sa femme les ayant mis en lieu sûr avant leur départ.

Les malandrins ont emporté un orchestrion d'une valeur de 800 francs, six couverts en argent aux initiales L. M., deux lorgnettes de théâtre, un revolver, une caisse d'argenterie contenant environ 300 pièces, valant plusieurs milliers de francs, et un grand nombre de vêtements, des draps de lit bordés de fines dentelles.

Quels sont ces cambrioleurs avisés et audacieux ? Avisés, car ils étaient au courant des aîtres de la maison, ils connaissaient le départ des propriétaires pour Ostende ; audacieux, car que dire de ce sans-gêne de voleurs qui, au lieu de se servir d'un silencieux diamant de vitrier, brisent à grand fracas, à coups de briques, les vitres du vestibule ?

L'enquête menée par M. Bonnaud n'a, jusqu'ici, fait découvrir aucune piste.

LES FÊTES D'ESTAIRES

Samedi soir, une retraite aux flambeaux avec le concours de la société municipale de musique et la compagnie de sapeurs-pompiers, a parcouru les rues de la ville.

Dimanche, à quatre heures, arrivée et promenade du nouveau géant d'Estaires : « Messire Jehan » et de ses guerriers, reçus à la gare en grande pompe ; à cinq heures, grand concert par l'Orphéon d'Estaires, la Musique municipale et l'Orphéon des Deux-Villes. Le nombreux public n'a pas ménagé ses applaudissements aux vaillantes sociétés. Le clou a été la

SUPERBE CAVALCADE DU LUNDI

Vers trois heures le boute-selle est sonné et les divers groupes et chars se hâtent d'aller prendre leur place.

Les groupes sont tous très beaux. Notons le char de l'Ere Gallo-Romaine où les tableaux et poses antiques exécutées par les figurants ont été très admirés, ainsi que le char de la Comtesse Anne de Pallant et ses dames d'honneur, d'une richesse et d'une fraîcheur remarquables.

La Nouba ou Musique arabe a été aussi très goûtée par son originalité ainsi que le nouveau géant comte Jehan d'Estaires qui figurait pour la première fois.

Les quêteurs ont dû faire bonne recette au profit des pauvres, ainsi que le char de Charité où avaient pris place autour de la corbeille. M. Torck, le dévoué président de l'Union bienfaisante ; M. François Ernout, premier adjoint au maire d'Estaires ; M. Auguste Pétillon, capitaine de la compagnie des sapeurs-pompiers ; M. Bramme, président de la société chorale l'Union des Deux-Villes, et M. Jules Leleu.

Un magnifique feu d'artifice a clôturé cette belle journée.

Toutes les BONNES ÉPICERIES
VENDENT LE
SUCRE BEGHIN

FEUILLETON 7.

SŒUR GUENOLÉ
Par Henavo

— Frustrée de ses droits, c'est trop fort ! les miens ?... les droits de ma femme utôt, qu'en fait-on ?

Montreuil restait hésitant devant la innde de son gendre. Il se disait que dans tte lutte où le poussait Albert il gagneit peut-être la fortune, mais il doutait remporter l'estime. Cependant, il se ssa convaincre.

— Vous avez raison, mon ami, mettons profit ce que la chance nous donne : us avez carte blanche.

— Avec la moitié des bénéfices, beaure ?

— Sans doute.

— C'est dit : je fournirai le travail et peine, vous l'argent.

CHAPITRE V.

Depuis le jour où elle avait franchi le uil du vieux logis après la mort de l'one Yves, Mme de Kerbarzic n'avait jamais fait le chemin du manoir. Elle avait reis sa vie dans la maison paternelle. Inbité depuis la mort de M. de Porsguern, logis avait vieilli dans l'abandon : eilli, les meubles démodés, dans la solide des pièces closes ; vieilli, les arbustes jardin dans l'envahissement des herbes lles, que le métayer fauchait chaque été. Avec le retour de Jeanne, y amenant sa fille, la maison retrouvait un peu de sa jeunesse passée.

L'amère déception qui eût aigri tant d'autres âmes avait blessé celle de la jeune femme sans l'ulcérer : vaillamment, sans lamentations sur le passé, elle se mit à l'œuvre : l'éducation de sa fille.

Yvonne était trop jeune pour sentir d'autres douleurs que les douleurs présentes, palpables, qui font couler les larmes des enfants : une gronderie trop brusque, un jouet cassé, un caprice contrarié.

Elle s'amusait autant dans le rustique jardin de Porsguern que dans le parc bien soigné de Kerbarzic ; elle dormait aussi bien dans la grande alcôve au papier passé, aux rideaux à ramages, que dans sa mignonne chambre bleue de jadis avec ses meubles tout blancs. Elle eût tout et promptement oublié si sa mémoire n'eût gardé, comme un dernier cliché effaçant tous les autres, la vision du poney, de la charrette anglaise et du harnais jaune entrevus dans la cour, à l'heure du départ. C'était à la fois un souvenir, un regret, une rancune que l'enfant avait emportés. Oh ! surtout une rancune bien grande.

Chaque soir, en lui joignant les mains pour sa prière, sa mère avait coutume de dire.

— N'oublie pas grand'mère, chérie, petit papa, oncle Yves.

— Grand'mère, petit papa... oui, je veux bien ; mais oncle Yves ,non... non... qu'il me rende mon poney ! Comment voulez-vous sans cela que le bon Dieu lui pardonne, puisqu'il a menti et volé !

Toutefois la rancune tenace d'Yvonne devait trouver un objet plus vivant, plus sensible que le fantôme du vieil oncle disparu.

Un jour, elle se rendait au bourg avec Fantic pour quelques commissions. Tout à coup, sur la route venant de la grève, un petit équipage arriva à fond de train, au galop un peu court de son cheval minuscule. C'était une élégante charrette, attelée d'un poney noir enharnaché de jaune.

Une exclamation s'étouffa dans la gorge d'Yvonne, tandis que son petit pied foulait avec colère l'herbe rase du talus. Une fillette presque de son âge, bien droite sur le siège, tenait les rênes dans ses mains fines et habiles. Comme elle passait devant la pauvre Yvonne, elle lança de sa voix claire un encouragement au poney :

— Allons, hop !... hop !... Tom Pouce.

Le poney s'enleva, les roues firent jaillir quelques atomes de poussière ; les boucles des harnais et les vitres des lanternes jetèrent quelques éclats. Yvonne restait clouée sur place : une larme de colère, une seule, lui passa dans les yeux. Puis ce fut une chaude ondée de larmes, de grosses gouttes de chagrin que déversa le trop-plein de son cœur. Elle se couvrit les yeux de ses petites mains ouvertes.

— Oh ! Fantic, Fantic... mon poney... mon petit poney.

— Pleurez pas comme ça, Mamzelle !... vous êtes trop grande pour pleurer sur les routes comme un petit enfant. Un poney, c'est trop cher, puis on n'en vend pas dans le pays. Mais Madame votre maman vous a promis un petit âne à la foire de la Saint-Melaine. Ce sera gentil pour faire vos commissions et aller à vos leçons.

— Non, Fantic, un âne ce n'est pas un poney. Comment s'appelle-t-elle celle qui conduisait « mon poney » ?

— C'est la demoiselle du château. Pour Fantic, le château, c'était toujours l'ancienne demeure des maîtres, Kerbarzic. Plus grande, Yvonne eût senti une cruelle morsure à ces mots innocents de Fantic : « La demoiselle du château ». La demoiselle du château, c'était elle, il y avait quelques mois à peine, elle qui eût dû l'être encore sans le mensonge de l'héritage.

Mais le château, les terres, la fortune de l'oncle... qu'était-ce pour l'enfant auprès du poney ? Luxe et richesse ne sont pour les petits que des joujoux trop beaux dont ils ignorent encore le mécanisme et l'emploi.

— La demoiselle du château, je la déteste, dit Yvonne.

En rentrant à Porsguern, l'enfant, avec un tact inconscient peut-être, tut cette rencontre à sa mère. Elle devinait qu'en parler lui causerait un chagrin ; elle n'avait pas le même motif de cacher sa peine à sœur Guenolé. Chaque jour, après la classe, Yvonne venait à la maison d'école ; la religieuse lui consacrait deux heures consciencieuses d'arithmétique et de français. Madame de Kerbarzic se chargeait du reste des études, et, deux fois par semaine, menait sa fille à Saint-Melaine pour ses leçons de piano.

Yvonne fit donc sœur Guenolé la confidente de son chagrin.

La bonne religieuse connaissait trop bien la violence des passions humaines, même en germe chez l'enfant, pour fermer d'une main brusque le petit cœur qui s'ouvrait.

— Ainsi cela vous fait un gros chagrin, chère petite ?

— Oh ! oui, ma sœur, et les larmes coulèrent le long des joues jusque sur le tablier.

— Il y a de gros chagrins même dans la vie des petites filles, Yvonnette ; je vais vous dire un secret pour n'être pas malheureuse ainsi : il faut toujours regarder au-dessous de soi, jamais au-dessus.

— Je ne comprends pas bien, ma sœur.

— Cela ne veut pas dire qu'il ne faille jamais lever les yeux vers les jolies étoiles et regarder toujours la vilaine boue des chemins. Au-dessus de soi, c'est dire les plus heureux ,les plus riches ; au-dessous de soi, c'est dire les pauvres, les malades, infortunés. Voyez les petits enfants qui vont nu-pieds : ils n'ont point de poney eux, ni même de souliers. Ils n'ont pas le break de Porsguern et le vieux Maugy.

— Je n'aime pas Maugy : il est trop grand, et Corentin ne veut jamais me donner les guides.

— Vous avez la santé, mon enfant, des petits pieds bien solides et bien lestes pour courir où bon vous semble. Voyez Mariannick ; elle se traîne sur ses béquilles et ne se plaint jamais ; c'est une petite sainte !

— Une sainte! mais elle n'est pas morte, Mariannick.

— On le devient de son vivant, en supportant ses peines pour l'amour du bon Dieu. Vous l'aimez bien, le bon Dieu, n'est-ce pas, chère petite ?

— Oui, dit l'enfant, mais je n'aime plus l'oncle Yves ,et je déteste la petite fille du château.

Sœur Guenolé ne poussait pas à bout l'amer chagrin de la fillette. Elle sentait le froissement de son être au premier contact de ce qu'elle croyait être une injustice ; elle lui savait trop de tenacité à revendiquer ses droits, trop peu de raison encore pour admettre l'austérité du devoir. Mais l'intelligente maîtresse ne s'en alarmait point ; au contraire, elle rassurait Mme de Kerbarzic qui s'effrayait parfois de la nature ardente de sa fille, de ses révoltes contenues et d'une dureté passagère dans le regard qu'elle n'y avait pas remarqué autrefois.

Yvonne avait grandi : trois ans déjà depuis que les exilées habitaient Porsguern. C'était l'année de la première communion.

Depuis longtemps, la mère travaillait à la préparation lointaine de ce grand jour, non point par la mystique vision de la robe blanche, des cierges allumés et des cantiques pieux ; mais par la forte préparation de l'âme à la première visite de son Dieu.

Afin de garder un recueillement plus profond, Yvonne passa à la maison des sœurs les jours de la retraite. Avec un sérieux au-dessus de son âge, elle écouta les instructions du Père Savinien, des Missionnaires d'Afrique, prêchant les enfants de sa paroisse natale, avant de repartir pour les pays lointains. La parole de Dieu tombait comme une lumière sur l'âme loyale de la petite de Kerbarzic.

(A Suivre)

CHOCOLAT D'AIGUEBELLE
CACAO D'AIGUEBELLE
Dépôt : 74 bis, rue Nationale, LILLE